

## Déclaration liminaire au CTL du 5 avril 2017

A Évreux, le 5 avril 2017

Monsieur le Président,

Nous sommes désormais entrés de plain-pied dans une période particulière, marquée par des joutes électorales qui vont nous conduire jusqu'aux élections présidentielles et législatives.

Ce contexte ajoute au désarroi des agents qui sont soumis par la Direction Générale, à d'incessants changements, un peu plus d'incertitudes, des craintes légitimes quant à leur avenir, voire des peurs qui dérivent de plus en plus souvent, la désespérance aidant, à des réactions et des positionnements pour le moins inquiétants.

A nos alertes répétées sur la dégradation des conditions d'exercice des missions, sur la détérioration continue des conditions de vie au travail et hors travail des agents, la Direction Générale nous oppose les décisions du parlement, qui contraindraient le Directeur Général à la réforme permanente, réforme qui est présentée comme la seule alternative possible pour sauver la DGFIP.

Au final, le Directeur Général se présente comme un demiurge, un grand défenseur du service public et des personnels qu' il prétend protéger, avec au passage le fait de retirer les maigres moyens supplémentaires aux Organisations Syndicales.

De l'espoir à la désespérance, il y a peu de chose... Et au bout d'un quinquennat, cette désespérance que la Direction Générale a entretenu par son action, par le rejet de la quasi intégralité des revendications et des attentes des agents et de leurs représentants élus libère, non pas encore une colère salutaire et salvatrice qui renverserait la table, mais bel et bien des monstruosité. Une récente étude d'opinion, largement commentée dans les milieux autorisés, révèle une droitisation de la fonction publique et de ses agents dont un nombre inquiétant indique leur intention de franchir le Rubicon vers un choix extrême. La DGFIP n'est pas épargnée. Il faut, et les expériences récentes le démontrent, malheureusement, se méfier des sondages, et ne pas forcément prendre au pied de la lettre toutes les déclarations d'intention. Hélas, les informations qui nous reviennent corroborent tristement ces estimations sondagières au travers de la manière dont certains de nos collègues traitent de la fiscalité des travailleurs sans-papiers, ou de celle des étudiants étrangers, à l'opposé de la loi et de la doctrine administrative, et en mettant de côté y compris leur devoir de réserve.

La Direction Générale aurait pu démontrer la sincérité de ces élans de protection, juste en ralentissant le rythme des réformes, voire en marquant, comme nous le demandions, une « pause qualité », le temps d'un bilan contradictoire approfondi.

Personne au-dessus n'en aurait tenu rigueur et le prétexte du PAS pouvait même justifier cette pause si nécessaire. Dans le contexte anxiogène dans lequel nous évoluons, c'eût été une bulle d'oxygène. Mais non, le Directeur Général a choisi au contraire de poursuivre, voire d'accélérer la besogne, préparant ainsi le terrain à de plus radicaux fossoyeurs du service public fiscal, foncier et de gestion publique.

Concernant le PAS, vous n'êtes pas sans méconnaître la position de notre organisation, résolument défavorable à ce mode de recouvrement de l'impôt sur le revenu. Cette position trouve ses racines dans les valeurs fondamentales portées par notre organisation, qui visent à la promotion d'un service public au plus près des citoyens et qui soit le vecteur d'une action publique forte, socle indispensable à la cohésion nationale et à la démocratie. Notre position s'appuie également sur la conviction profonde d'une nécessaire réforme de la fiscalité qui permette notamment de renforcer le consentement à l'impôt, de clarifier les termes du débat fiscal notamment en matière de justice fiscale et de redéfinir les objectifs de la politique fiscale.

Cet appel à un changement de paradigme en matière de fiscalité, ne trouve nullement sa réponse dans la mise en œuvre du PAS. Bien au contraire, au détour d'une réforme présentée comme exclusivement axée sur le recouvrement de l'IR, se sont glissées des dispositions techniques qui pourraient conduire à modifier en profondeur notre système fiscal mais également à fragiliser le positionnement de la DGFIP. Cet épisode est révélateur des projets de la Direction Générale, car il porte les prémices d'une centralisation du recouvrement y compris du recouvrement forcé. Les services territoriaux dépouillés de leur mission, seront alors condamnés à l'extinction. Cette stratégie est pour Solidaires Finances Publiques inacceptable car contraire à notre vision de ce que doit être la DGFIP.

Les questions RH sont également sujettes à des évolutions non négligeables et pour le moins négatives pour les personnels, notamment avec une reprise en main de la DGAFP. Le gouvernement, à quelques semaines des échéances et malgré la suspension de la session parlementaire, « vide » ses tiroirs et tente de faire passer des textes particulièrement négatifs pour l'avenir de la Fonction publique, singulièrement pour les agents de la DGFIP. La résistance collective et unanime des OS de fonctionnaires au niveau FP ont déjà fait reculer l'administration sur l'ordonnance mobilité et sur la mise en cause des CAP locales ! Nous continuerons avec détermination à organiser le rapport de force afin de combattre ces réformes néfastes !

Au niveau de ce CTL, vous nous faites part d'un projet de modification de Ran, projet qui fusionnerait la RAN de Louviers et des Andelys. Vous ne serez pas surpris sur le fait que

Solidaires Finances Publiques s'opposera tant au niveau local que national à cette fusion. Nous commencerons par rappeler que pour Solidaires Finances Publiques, l'affectation nationale géographique doit se faire à la commune et non à la RAN. Par conséquent, notre syndicat est d'autant plus opposé à toute fusion de RAN. Une nouvelle fois, nous constatons que la Direction Générale mène une politique de liquidation méthodique de la DGFIP. Pour y arriver, deux leviers sont utilisés : déréglementation et réduction des droits et garanties collectives des agents d'une part et ASR, fusions massives de services, fermetures de trésoreries d'autre part. Pour résumer, les projets de la direction générale sont annonciatrices de la poursuite des suppressions d'emplois et des restructurations qui les accompagnent, sur fond de déréglementation des règles de gestion. Pour Solidaires Finances Publiques, la première réponse urgente réside sur la question de l'emploi. Pour nous, les vacances d'emplois récurrentes sont dues à un manque de recrutement qui touche l'ensemble des catégories C et B à la DGFIP. Fusionner les RAN, cela ne règle nullement la question des apports d'effectifs sur un département. Ceux qui vont arriver dans ces nouvelles RAN fusionnées, obtiendront un périmètre géographique bien plus élargie, c'est donc une réduction de leurs droits, c'est pourquoi nous sommes opposés à ces fusions. Fusionner les RAN, c'est aussi réduire les droits et garanties des agents déjà présents dans ces RAN. En effet, en cas de fermeture de services, les droits et garanties des agents concernés se font à la RAN lorsqu'il n'existe plus d'implantation à la commune.

Sur la formation professionnelle, nous ne pouvons que dénoncer la politique de la Direction générale qui propose entre autre d'organiser les concours internes et externes le même jour et de limiter la participation des agents à 5 fois.

Solidaires finances Publiques ne peut que combattre ce genre de mesure qui vont encore une fois porter atteinte à la promotion interne des agents déjà fortement mise à mal par la mise en place du PPCR et du RIFSEEP.

Nous interviendrons plus précisément sur l'ensemble des sujets à l'ordre du jour dans le cadre des débats de cette réunion.

Les élus Solidaires Finances Publiques